



Prix de la laïcité de la République française

publié le 12/09/2016

organisé par l'Observatoire de la laïcité

Descriptif :

Prix récompensant des actions concrètes portant sur la laïcité.

A l'initiative de l'Observatoire de la laïcité, ce concours récompense **une action de terrain et des projets portant sur la protection et la promotion effectives de la laïcité**, dans l'esprit de l'article 10 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen,¹ de l'article 1 de la Constitution² et des lois du 28 mars 1882 sur l'enseignement primaire laïque et obligatoire et du 9 décembre 1905 concernant la séparation des Eglises et de l'Etat.

Peuvent concourir au Prix de la laïcité de la République française les actions ou projets présentés à titre individuel ou collectif.

 [Règlement du Prix de la laïcité de la République française - 2016](#) (PDF de 103.1 ko)

Prix de la laïcité de la République française - 2016

 [Appel à projet - Fiche de candidature](#) (PDF de 44.8 ko)

Prix de la laïcité de la République française - 2016

Les candidatures motivées sont adressées au secrétariat de l'Observatoire de la laïcité selon les modalités décrites dans le règlement.

La date limite de dépôt des dossiers de candidature est fixée au **lundi 31 octobre 2016**.

Contact

Prix de la laïcité de la République française,

Observatoire de la laïcité

99 rue de Grenelle

75007 Paris

prix.laicite@pm.gouv.fr

(1) « Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la Loi »

(2) « La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances. Son organisation est décentralisée »



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.